



MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48
Fax 05 63 65 94 65mairie@lafrancaise.fr
www.lafrancaise.fr

DECISION

2026-02

Objet : Cession véhicule

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

Vu la proposition de JLB auto 82

DECIDE

De céder le véhicule Berlingo Citroën immatriculé 3729 KT 82 à l'entreprise JLB Auto au prix de 200 €.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant cette mission.

Fait à Lafrançaise,
Le 5 janvier 2026.Délais et voies de recours : La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)

Place de la République - BP 28 - 82130 LAFRANÇAISE

